



### **Représentants des employeurs**

Madame, Messieurs Gilles MESSIEZ PÔCHE (UNGE), Patrick GUEBELS (UNGE), Yves SARRAT (UNGE), Amandine BOUCHON (UNGE), Stéphane JOUFFRAIS (CSNGT), Dominique TROUILLOT (CSNGT), Michel MEMIER (SNEPPIM)

### **Représentants des salariés**

Madame, Messieurs Nouredine BENYAMINA (CFTC), Philippe GRONNIER (CFTC), Sébastien GIRAULT (CFDT), Gérard VANHOVE (CFDT), Brigitte AMBAL-RIBAS (FO), Gaétan NUGUES (FO), Olivier MUNOZ-RODEA (CGT), Laurent TABBAGH (CGT), Christian BAYLET (CFE-CGC)

### **Président**

Gaétan NUGUES (représentant du collège salarié)

### **Vice-président**

Gilles MESSIEZ-PÔCHE (représentant du collège employeur)

### **Délégué Général**

Sébastien CHATAIN

### **Assistante de direction**

Catherine CHEVALIER

**RELEVÉ DES DECISIONS DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE  
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CPNEFP) DU 14 MAI  
2014**

*APGTP : 54, Boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS*

## TABLE DES MATIERES

I.	APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR .....	3
II.	APPROBATION DES DECISIONS DE LA CPNEFP DU 13 MARS 2014 .....	3
III.	COURRIERS DE LA PRESIDENCE.....	3
	2. Courrier AFPA 28 avril 2014 (cf. documents joints).....	3
IV.	ACTIVITE DES CPR .....	4
	1. CPR Rhône-Alpes Courrier à Monsieur Bouchardon 28 avril 2014.....	4
	2. Courrier de la CPNEFP à l'entreprise AT Ouest (Bretagne) .....	4
	3. Tableau d'activités des CPR .....	4
V.	SOUS-COMMISSION CQP "TRE" .....	4
	1. Grille d'analyse de la consultation des organismes de formations .....	4
	2. Projet de règlement du jury CQP/CCP .....	5
VI.	PROCESSUS DE LABELLISATION DES FORMATIONS .....	6
	1. Propositions des organisations syndicales.....	6
	2. Proposition APGTP.....	6
VII.	CENTRES D'APPRENTIS .....	6
	1. Loi du 05 mars 2014.....	6
	2. Bilan du déplacement des CPR Bretagne et Pays de la Loire au CFA de Rennes .....	6
	3. Taxe d'apprentissage.....	6
VIII.	FORMATIONS CERTIFIANTES/QUALIFIANTES/DU DE STRASBOURG.....	6
	1. Résultats de la session 5 du CQP TTF .....	6
	2. Planification des formations 2014-2016 .....	6
	3. Communication des lettres d'information par email aux salariés concernant les formations certifiantes.....	7
	4. Recensement des formations se mettant en place dans la branche .....	7
	a) Licence VRD Fac d'Evry / Lycée Brétigny sur Orge .....	7
	b) Formations détection de réseaux (Afpa d'Egletons) .....	7
	1. Réponse de l'OMPL au courrier de la CPNEFP du 13 mars 2014 .....	7
	a) Rappel.....	7

## I. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

### DECISION

La CPNEFP approuve l'ordre du jour de la réunion du 14 mai 2014 sous réserve d'ajouter en questions diverses la réponse du Conseil d'Administration de l'OMPL suite au dernier courrier envoyé par la CPNEFP relatif au portrait statistique de la branche.

## II. APPROBATION DES DECISIONS DE LA CPNEFP DU 13 MARS 2014

### DECISION

La CPNEFP approuve le relevé des décisions de la CPNEFP du 13 mars 2014.

## III. COURRIERS DE LA PRESIDENCE

### 1. Projet de courrier ACTALANS 28 avril 2014

### DECISION

La CPNEFP valide le projet de courrier destiné à Actalians sous réserve des modifications suivantes :

- Nous vous prions d'agréer ....
- Gaétan NUGUES : collègue salarié et Gilles MESSIEZ POCHE : collègue employeur.

### 2. Courrier AFPA 28 avril 2014 (cf. documents joints)

### DECISION

La CPNEFP valide le projet de courrier destiné à l'AFPA sous réserve de lui rappeler qu'il doit se charger également d'une enquête de satisfaction auprès des employeurs à l'issue de la formation.

La CPNEFP souhaite que l'AFPA respecte les termes du cahier des charges en ce qui concerne la même enquête à destination des stagiaires et des employeurs, six mois après le stage.

La CPNEFP propose de modifier le projet de questionnaire à l'issue du stage comme suit :

- remplacer la phrase "... par ailleurs, les stagiaires insatisfaits sont priés d'en expliquer les raisons ..." par "...*Pour l'amélioration de la formation, si vous avez coché les cases insatisfait ou très insatisfait, merci d'en préciser les raisons ...*" (rajouter un encadré).

La CPNEFP propose que toutes les pièces annexes prévues dans les cahiers des charges des formations (dont les enquêtes de satisfaction auprès des employeurs et des salariés), deviennent contractuelles au moment de la signature des contrats avec les organismes de formation.

#### IV. ACTIVITE DES CPR

1. CPR Rhône-Alpes Courrier à Monsieur Bouchardon 28 avril 2014

##### DECISION

La CPNEFP prend acte de l'envoi de ce courrier par la présidence de la CPR Rhône Alpes.

2. Courrier de la CPNEFP à l'entreprise AT Ouest (Bretagne)

##### DECISION

La CPNEFP prend acte de l'envoi de ce courrier.

La Présidence informe la Commission que dorénavant l'information viendra en amont aux organisations syndicales charge à elles d'agir et/ou de solliciter la CPNEFP.

3. Tableau d'activités des CPR

##### DECISION

La CPNEFP prend connaissance de ce nouveau tableau de bord qui permet de suivre l'activité des Commissions Paritaires Régionales.

#### V. SOUS-COMMISSION CQP "TRE"

1. Grille d'analyse de la consultation des organismes de formations

##### DECISION

Au vue des explications fournies, la CPNEFP décide de changer de méthode ce qui donne les résultats suivants :

- |                         |                                 |
|-------------------------|---------------------------------|
| - INSA : 91.55 points   | - GRETA/GEOAPTITUDE : 90 points |
| - CREDEF : 84.80 points | - ESTP : 65.65 points           |

Deux organismes de formation sont retenus par la CPNEFP : l'INSA et le GRETA (3 voix "pour" ; 1 voix "contre" ; 4 abstentions).

Les organismes de formation retenus seront avertis par courrier de la décision de la CPNEFP

## 2. Projet de règlement du jury CQP/CCP

### DECISION

La CPNEFP valide le projet de règlement du jury des CQP/CCP sous réserve des modifications suivantes :

- Titre : remplacer "*catégorie d'emploi ingénieur cadre*" par "*catégorie d'emploi cadre*".
- Préambule : supprimer la phrase "*Il s'inscrit dans le développement de l'accès à la certification professionnelle par la Validation des Acquis de l'Expérience.*"

I - Parcours de formation des candidats : "*Lors du positionnement, la reconnaissance des connaissances contenues dans un ou des modules par le jury pourra permettre de dispenser le candidat de suivre ce ou ces modules de formation et le dispensera d'épreuve d'examen pour ce ou ces modules.*"

II - Modalités de certification : "*Le CQP TRE de la catégorie d'emploi ~~ingénieur~~ cadre sera évalué lors du passage du candidat devant un jury paritaire ...*"

III - Composition du jury : "*Le jury est composé de deux représentants justifiant d'au moins cinq années d'exercice professionnel continu et n'ayant pas quitté la branche depuis plus de cinq ans, assisté par un représentant de l'organisme de formation...*"

V - Certification - Mémoire tutoré : "*Chaque stagiaire devra réaliser un mémoire tutoré (épreuve de synthèse) relatif à un ou plusieurs modules étudiés durant le CQP.*

*Le choix du sujet, dans la dominante technique, se fera en concertation avec le stagiaire, le tuteur et le formateur.*

*Le mémoire tutoré sera présenté et soutenu devant le jury paritaire, il devra porter sur une application de ces apprentissages en entreprise ...*"

V - Certification - Remise du mémoire : "*Le dossier mémoire devra être remis au jury de certification 4 semaines au plus tard avant la date de soutenance orale.*

*Ce dossier sera adressé en version papier en recommandé avec AR et en version électronique...*"

## VI. PROCESSUS DE LABELLISATION DES FORMATIONS

1. Propositions des organisations syndicales
2. Proposition APGTP

### DECISION

La CPNEFP propose de finaliser le processus de labellisation des formations au fur et à mesure des prochaines réunions.

## VII. CENTRES D'APPRENTIS

1. Loi du 05 mars 2014

### DECISION

Au regard des changements opérés par la loi du 5 mars 2014, la CPNEFP charge la Présidence de rencontrer la FNADIR pour flécher les fonds destinés à l'apprentissage en lien avec la volonté politique des signataires de la CCN exprimé à l'article 8.1.4

2. Bilan du déplacement des CPR Bretagne et Pays de la Loire au CFA de Rennes

### DECISION

La CPNEFP décide de refuser de subventionner le CFA de Rennes à hauteur de 22 352 €  
Vote : « contre » 8 , « pour » 0, « Abstention » 1 .

La CPNEFP demande que ce refus soit notifié par écrit.

3. Taxe d'apprentissage

### DECISION

Les partenaires sociaux mandatent la Présidence de la CPNEFP pour qu'elle rencontre la FNADIR au sujet de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises de la branche, ainsi que le Ministère.

## VIII. FORMATIONS CERTIFIANTES/QUALIFIANTES/DU DE STRASBOURG

1. Résultats de la session 5 du CQP TTF

### DECISION

Pour la prise en charge financière des redoublants, la CPNEFP propose que les représentants du bureau de section cadre de vie d'Actalians s'appuient sur la grille des formations diplômantes ou qualifiantes cœur de métier pour négocier leur prise en charge au titre du plan dans le cadre des formations collectives en-deçà de 80 heures.

2. Planification des formations 2014-2016

### DECISION

La CPNEFP propose le calendrier suivant pour 2015 :

- réunions "classiques" : 07 janvier ; 08 avril ; 9 juin ; 23 septembre ; 28 octobre et 02 décembre

En l'absence de réponse des partenaires sociaux sous huitaine, ces dates seront confirmées.

**L'ensemble des dates des commissions et des sous-commissions proposées pour 2015 sont validées.**

3. Communication des lettres d'information par email aux salariés concernant les formations certifiantes.

#### DECISION

La CPNEFP approuve, à la majorité des organisations syndicales, l'envoi par mail des lettres d'information concernant les formations, aux salariés de la branche.

Vote : « pour » 7 « abstention » 1

4. Recensement des formations se mettant en place dans la branche

a) *Licence VRD Fac d'Evry / Lycée Brétigny sur Orge*

#### DECISION

La CPNEFP charge la CPR Ile-de-France, qui se réunira le 9 septembre prochain, de se renseigner sur la mise en place de la licence "VRD" auprès de la faculté d'Evry et du lycée de Brétigny sur Orge.

b) *Formations détection de réseaux (Afpa d'Egletons)*

#### DECISION

La CPNEFP mandate la CPR Auvergne-Limousin pour qu'elle rencontre l'AFPA d'Egletons en septembre prochain au sujet de formations sur les détections de réseaux et le récolement.

### IX. QUESTIONS DIVERSES

1. Réponse de l'OMPL au courrier de la CPNEFP du 13 mars 2014

a) *Rappel*

**La CPNEFP se réunira le mardi 24 juin 2014**